



## Les recycleurs poussent pour une deuxième vie des déchets en France



Si le chiffre d'affaires du recyclage est en augmentation en France, le territoire manque encore d'unités de traitement. - Jacques Witt/SIPA

Pénalisée par la fermeture des frontières chinoises, la filière souhaite que les industriels tricolores incorporent davantage de matières recyclées dans leur production.

Après trois années de perte de 2014 à 2016, les recycleurs tricolores soufflent. Ils ont vu leurs résultats se redresser en 2017, avec un chiffre d'affaires de 8,2 milliards d'euros. Une tendance positive qui s'est confirmée au premier trimestre 2018 permettant à toutes les filières du secteur de restaurer leurs marges... Tout irait donc pour le mieux si la Chine n'avait décidé de mettre le holà à l'importation de 24 types de déchets, principalement les vieux papiers et cartons, ainsi que des plastiques non lavés.

Cette campagne de fermeture des frontières aux déchets non triés, baptisée « Ciel bleu 2018 » et qui a démarré au premier trimestre, pèse lourdement sur les recycleurs tricolores. « *Nous avons sur ces deux gisements des stocks qui croissent et pas de solutions pour les écouler* », explique Jean-Philippe Carpentier, président de Federec, la fédération des entreprises du recyclage.

Opportunité de modernisation



Jean-Philippe Carpentier, le président de Federec, la fédération des entreprises du recyclage. - Federec  
Les unités de recyclage font en effet défaut dans l'Hexagone. « *Il faudrait monter des papeteries, mais la tendance de ces dernières années a été à la réduction de la production. On n'inverse pas le mouvement du jour au lendemain* », note-t-il. « *En revanche, le 'business model' est en train de s'inverser sur les plastiques grâce à la mise en place de projets comme celui de l'entreprise Machaon, à Châlons-en-Champagne.* »

Cette usine innovante donne une seconde vie aux plastiques souples issus des ordures ménagères en les régénérant en compounds, c'est-à-dire en matière première pour de nouveaux usages. « *On va voir fleurir des unités de traitement dans les années à venir* », prédit le président de Federec. La décision chinoise peut donc être une opportunité de modernisation pour l'industrie française... à condition de ne pas rater le coche : des unités de transformation sont d'ores et déjà en train de se monter en Asie du Sud-Est.

#### Faible demande en France

La filière n'a pas fini de s'inquiéter sur les débouchés. En avril dernier, Pékin a annoncé de nouvelles restrictions d'importation de déchets sur son sol - sans toutefois encore le notifier à l'Organisation mondiale du commerce. Deux listes de 16 catégories comprenant du plastique, du bois, de l'inox seront bannies, la première à partir du 31 décembre 2018, et la seconde, un an plus tard. « *Nous ne comprenons pas cette décision. On touche ici à des déchets de qualité. Comment vont-ils nourrir leur industrie et continuer à produire pour le monde entier ?* », s'interroge Jean-Philippe Carpentier.



Autre épine dans le pied : la faible demande en matières recyclées dans l'Hexagone, les industriels tricolores préférant les matières vierges. Et la feuille de route pour l'économie circulaire présentée fin avril par le gouvernement ne devrait pas révolutionner les mentalités : elle parie sur des engagements volontaires dans les secteurs de l'automobile, de l'emballage, du bâtiment, ainsi que des équipements électroniques et électriques. « *S'il y a une rechute des cours du pétrole [dont sont issus de nombreuses matières plastiques, NDLR] , le volontariat ne fonctionnera pas. Nous voudrions aller plus loin avec un dispositif du type bonus-malus qui ferait un effet cliquet et empêcherait de revenir en arrière* », poursuit le dirigeant. Le gouvernement pourrait cependant prendre des mesures plus fermes cet été à la faveur de la loi de transposition de la nouvelle directive européenne sur les déchets.